

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA RTM POUR L'ANNEE 2015 A L'ATTENTION DU CONSEIL DE METROPOLE

■ Présentation du Rapport d'Activité 2015 de la RTM dans le cadre du contrat d'obligation de service public pour l'exploitation des transports urbains n°10/1380

I. Compte rendu technique

La RTM exploite pour la Métropole Aix Marseille Provence le réseau de transport en commun de la ville de Marseille ainsi que les liaisons bus à destination d'Allauch, Plan de Cuques et Septèmes les Vallons. Dans le cadre de ce même contrat d'exploitation, la RTM assure le service de transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite, l'exploitation des parkings relais, un service de navette maritime et la gestion de la gare routière Marseille St Charles.

Depuis 2014, la RTM gère également le réseau de Transport urbain Ciotabus des communes de la Ciotat et de Ceyreste et les lignes de bus de la commune de Gémenos à travers sa filiale RTM Est Métropole.

L'année 2015 enregistre une fréquentation de 165.7 millions de validations sur le réseau Métro-Bus-Tram. De manière générale, celle-ci reste stable par rapport à 2014.

Toutefois, l'évolution des validations diffère d'un mode à l'autre. Le nombre de validations du métro diminue de 3.6% par rapport à 2014. Cette baisse s'explique par un léger recul en début d'année en lien avec les attentats de janvier 2015 à Paris et par la mise en place de la nouvelle ligne T3 Arenc/Castellanne. Les validations du tramway augmentent quant à elles de 21.7% avec le lancement de la nouvelle ligne de tramway T3 qui a généré pour l'ensemble du réseau RTM un gain net Bus-Métro-Tram de 1.2 millions de validations entre juin et décembre 2015.

En 2015, la RTM a produit 27 millions de km correspondant aux engagements kilométriques contractuels avec une progression de 1% par rapport à 2014.

La ligne de tramway T3 reliant Arenc Le Silo à Castellane a été mise en service le 30 mai 2015. En septembre 2015, la desserte du parking relais Einstein ouvert en 2014 a été renforcée.

Deux nouvelles lignes de minibus ont été mises en place à titre expérimental en octobre 2015 (ligne 84 Place du 4 septembre/samatan et ligne 86 Métro Perrier/Mairie 6-8).

Missions complémentaires

-Service de transport à la demande – Mobi Métropole

Près de 110 000 voyages ont été réalisés en 2015 soit une hausse de l'ordre de 13% par rapport à 2014.

-Navettes maritimes

Les deux lignes Vieux Port-Port de la Pointe Rouge et Vieux Port-Port de l'Estaque ont été exploitées du 25 avril au 27 septembre 2015. Près de 8 500 traversées ont été

réalisées transportant au total plus de 320 000 passagers. Une nouvelle ligne expérimentale a été mise en service pour la période estivale du 27 juin au 27 septembre 2015 desservant le parc national des calanques (Port des Goudes) au départ du port de la Pointe Rouge. 1605 traversées ont été réalisées transportant plus de 16 000 passagers.

-Gare Routière Marseille Saint Charles

La RTM pilote l'activité de la Gare Routière de Marseille Saint-Charles. Elle accueille les utilisateurs de services routiers urbains, interurbains, nationaux et internationaux.

La libéralisation du transport de voyageurs intervenue à l'été 2015 a induit une mise à disposition de quais en gare routière pour les lignes dites « Macron » avec une hausse de 30 départs supplémentaires par jour. Par ailleurs, la gare accueille depuis février 2015 la maison de la mobilité en charge de l'information des usagers pour se déplacer sur le territoire de la Métropole. En 2015, près de 160 000 départs d'autocars ont été réalisés, en progression de 3% par rapport à 2014.

-Ciotabus et Gémenos

Après la reprise de l'exploitation du réseau Ciotabus le 31 juillet 2014, 2015 a représenté la première année de pleine exploitation. En août 2015, les lignes de bus de la commune de Gémenos ont été reprises en exploitation par la RTM. Au total, le nombre de validations en 2015 s'élèvent à 777 000.

L'effectif total de la RTM en 2015 s'établit à 3 479 hxn. Celui-ci augmente par rapport à 2014 (+13 hxn) en lien principalement avec l'évolution de l'offre de transport du réseau avec la mise en service du tramway T3.

Qualité de service

Les certifications NF Service du métro, du tramway et de la gare routière (billetterie régionale et interurbaine) ont été renouvelées en 2015.

L'enquête satisfaction 2015 fait apparaître des résultats en progression par rapport à 2014 : Métro 93%(*), tramway 97%(*) et bus 82%(*)

() Clients se déclarant satisfaits ou très satisfaits*

II. Compte financier

Le montant total de la contribution financière versée par la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à la RTM au titre du contrat d'exploitation pour l'exécution 2015 s'est élevé à 333 M€ HT soit une évolution d'environ 2% par rapport à 2014.

Le montant total des recettes reversées à MPM s'élève à 100 M€ HT pour l'année 2014.

Le chiffre d'affaire lié à l'exploitation Bus-métro-tram (97 M€ HT) est en baisse de 7.4% par rapport à 2014. Cette baisse s'explique par l'arrêt des compensations de la Ville de Marseille en juillet 2015 entraînant une perte de recette de près de 8 M€ sur la période juillet à décembre 2015. Par ailleurs, le département des Bouches-du-Rhône a revu à la baisse en fin d'année sa politique RSA entraînant une diminution progressive du nombre de bénéficiaires. Parallèlement, le lancement de la nouvelle ligne T3 a généré pour le réseau un gain net de 0.6M€.

Cette année, les recettes encaissées étaient inférieures à l'objectif annuel de recette fixé au contrat pour 2015 et n'ont pas donné lieu à un versement d'intéressement sur recette à la RTM.

Le nombre d'abonnés du réseau RTM est en hausse de +4.8% par rapport à 2014 avec une croissance des abonnements les plus « fidélisants » (pass annuels et permanents). A fin 2015, le nombre d'abonnés s'élève à 113 000. On observe une légère baisse des ventes des titres occasionnels par rapport à 2014 (-1.9%).

Le résultat de fonctionnement 2015 s'élève à +16.8 M€ auquel s'ajoute un résultat reporté 2014 de 1.9 M€. Un montant de 3.2 M€ est reporté en fonctionnement afin de financer les restes à réaliser.

Le solde de 15.5 M€ a été inscrit en réserve afin de couvrir l'obligation de financement des restes à réaliser d'investissements (5.4 M€) et contribuer à l'autofinancement des investissements récurrents et à celui des grands projets (10.1 M€).

Le taux de couverture recette/dépense diminue en 2015 (de 40.9% en 2014 à 37.8 % en 2015) sous l'effet de l'arrêt du financement des mesures sociales par la Ville de Marseille et de la diminution de la prise en charge de la gratuité RSA par le département.

Le coût kilométrique diminue de 1.1 % (9.65 €/km en 2014 à 9.54 €/km en 2015) sous l'effet de charges d'exploitation maîtrisées et d'une augmentation de l'offre kilométrique.

III. Conclusion générale sur l'exécution de l'année 2015

2015 est la 5^{ème} année d'exploitation dans le cadre du contrat d'obligation de service public signé entre MPM et la RTM fin 2010.

Elle s'inscrit dans une relative stabilité en matière de fréquentation par rapport à 2014.

Le montant de contribution versé par MPM à la RTM est conforme aux engagements contractuels prévus à l'avenant 8 et intègre les évolutions d'offres établies dans le cadre du mécanisme contractuel en particulier celles relatives au tramway T3.

Pour la première année, les objectifs de recettes fixés au contrat n'ont pas été atteints.

La tendance observée ces dernières années en matière de gain de productivité se confirme en 2015. Le coût kilométrique affiche une baisse en 2015 sous l'effet combiné de la maîtrise des charges et d'une production kilométrique favorable.